

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** Je voudrais poser une question supplémentaire. Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement canadien a formulé des observations au Royaume-Uni ou aux États-Unis, avant que ces puissances fassent ces représentations très importantes, et, dans le cas de l'affirmative, quel était le point de vue du Canada?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le député se rendra compte, je crois, que la question appelle une réponse très détaillée. Je la considérerai donc simplement comme un prévis.

### LE TARIF-MARCHANDISES

LES CÉRÉALES—ON DEMANDE LE REJET DE LA MAJORATION DES PRIX DU TRANSPORT À DESTINATION DES PORTS DE L'EST.

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser au premier ministre. Je ne crois pas qu'elle demande une réponse très détaillée. Le premier ministre peut-il dire dès maintenant, à la Chambre à la suite de la déclaration faite ici par le ministre des Transports, au sujet d'une décision imminente que prendrait le cabinet en vertu de l'article 53 de la loi sur les chemins de fer, si le gouvernement est disposé ou non à refuser l'augmentation de 25 p. 100 des prix de transport des céréales qu'a récemment autorisée la Commission des transports et qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la question est, en réalité, en voie d'être jugée. Nous avons reçu un appel et le député admettra, je crois, que tant que l'affaire est à l'étude, il ne convient pas, selon le Règlement de poser de questions à ce sujet.

**M. Argue:** Voici ma question. Le gouvernement prendra-t-il une décision, comme l'a laissé entendre le ministre des Transports, avant le 1<sup>er</sup> avril, et quand sera-t-elle annoncée?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** En réalité, monsieur l'Orateur, les documents nécessaires n'ont pas encore été soumis au gouvernement.

**M. Argue:** L'augmentation entrera en vigueur dans 48 heures.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ÉTUDE DU RAPPORT PAR UN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Dirait-il à

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

la Chambre ce qui est advenu de l'engagement qu'il a pris envers moi, et par moi envers la Chambre, le 15 mars, lorsqu'il a dit qu'au cours de la semaine suivante, il ferait une déclaration ici, au sujet de la demande tendant à déférer au comité de la banque et du commerce l'important rapport du gouverneur de la Banque du Canada, rapport qui est d'un grand intérêt d'ordre démocratique?

**L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, l'honorable député ne m'a pas cité avec beaucoup de précision. Il a posé sa question le 15 mars et on trouvera ma réponse à la deuxième colonne de la page 3128 du *hansard*:

Monsieur l'Orateur, je compte faire une déclaration à la Chambre à ce propos, la semaine prochaine, après que les députés auront eu l'occasion de lire le rapport.

Mardi dernier, le 21 mars, alors que j'étais prêt à faire une déclaration, le chef de l'opposition n'a pas attendu que je la fasse. Il a déclenché l'affaire en posant une question au premier ministre à ce sujet même, enlevant la question à l'honorable député de Kenora-Rainy-River qui l'avait posée le premier. Le premier ministre a répondu à la question. Il m'étais donc inutile de me lever et de répéter simplement la réponse que le premier ministre venait de donner. Je conseille aux membres de l'opposition de se consulter et de s'entendre un peu plus.

**L'hon. M. Pearson:** Il serait préférable d'avoir un peu plus de renseignements de la part du ministre.

*(Plus tard)*

**M. Benidickson:** Comme toujours, le ministre des Finances avait une citation toute prête, mais s'il s'est cité lui-même, il n'a pas cité ce que j'avais dit. Ma question n'était pas identique à celle qu'a posée le chef de l'opposition le 21 mars. J'ai demandé si le ministre interviendrait pour donner son assentiment au président du comité de la banque et du commerce, le député d'York-Nord, afin qu'on puisse espérer l'adoption d'une motion tendant à faire comparaître le gouverneur de la Banque du Canada devant le comité de la banque et du commerce.

Le premier ministre, selon la page 3295 des *Débats* du 21 mars 1961, s'est contenté de recourir à un faux-fuyant en disant que c'est le comité lui-même qui doit trancher pareilles questions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je pense que l'honorable député admettra avec moi que ce genre de question devrait être discuté au comité.